

● (1450)

Le sénateur Olson: Je prends cette question ainsi que l'autre en note et essayerai de me renseigner. Mais je dois tout de suite préciser qu'on ne peut pas savoir exactement dans les détails quels seront les avantages.

Le sénateur Roblin: Je trouve cette réponse difficile à accepter. Il a été possible de dire combien l'Ontario et le Québec toucheraient—et ce, même si une polémique s'est engagée au sujet de la façon dont ces chiffres ont été calculés. S'il a été possible de le faire pour ces deux provinces, pourquoi ne pourrait-il pas en être de même pour le Manitoba?

Le sénateur Olson: Il est tout aussi possible de le faire pour le Manitoba que pour les autres provinces. Je tiens à rappeler, pour qu'on ne se méprenne pas, que ces chiffres sont les estimations les plus justes que nous puissions faire pour l'instant.

Le sénateur Roblin: Tout ce que je demande ce sont les estimations les plus justes dans le cas du Manitoba.

L'INDUSTRIE

L'AIDE À LA SYDNEY STEEL CORPORATION

L'honorable Robert Muir: Ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique. Hier, comme en fait foi le compte rendu du Sénat à la page 34, le sénateur G.I. Smith (Colchester) a posé une question au sujet de l'assistance financière qui pourrait être accordée à la Sydney Steel Corporation. Le sénateur Smith a signalé que le parti libéral avait promis cette aide durant la dernière campagne électorale et même des mois et des années auparavant, mais sans jamais y donner suite. Sa question était légitime et le ministre a eu l'obligeance de répondre qu'il n'avait pas eu le temps d'examiner tous les détails de cette question, il a ajouté en terminant:

... C'est là tout ce que je pense pouvoir répondre aujourd'hui.

Honorables sénateurs, je demande maintenant au ministre s'il voudrait bien s'enquérir aussitôt que possible pour savoir quand cette aide financière pourrait être offerte à la Sydney Steel Corporation, afin que cette société ne soit pas forcée de fermer ses portes? Elle a actuellement à son service 3,200 employés, de sorte que la situation est grave. Ses collègues du cabinet le reconnaissent; je me demande donc s'il pourrait se renseigner pour voir si des dispositions seront prises sous peu à ce sujet?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Je tiendrai cette question pour préavis compte tenu de son contexte.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LES RÉFUGIÉS CUBAINS—LE RÔLE DU CANADA

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement. Selon les derniers bulletins de nouvelles, quelque 5000 à 10000 Cubains qui ont trouvé refuge à l'ambassade du Pérou ne savent pas où aller. Sait-il si au cours des dernières vingt-quatre heures ce pays a annoncé son intention de les accueillir?

[Le sénateur Roblin.]

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): La responsabilité du Canada à l'égard de ces gens—si responsabilité il y a—a suscité de nombreuses discussions. J'espère être en mesure de faire une déclaration à ce sujet la semaine prochaine.

L'AGRICULTURE

LES CONTINGENTS DE POULETS—L'ENTENTE CANADO-AMÉRICAINNE

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): J'ai une question à poser au sénateur Argue, que l'on a tendance à oublier. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude. Si j'ai bien compris, il a déposé un rapport sur l'importation du poulet. Non? Eh bien! Il y a certainement quelqu'un qui a déposé ce rapport aujourd'hui.

Le sénateur Frith: C'est moi.

L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé): Ce n'est pas moi mais le leader du gouvernement au Sénat qui l'a déposé.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): J'ai déposé le rapport de l'Office canadien de commercialisation des poulets.

Le sénateur Flynn: Et vous, qu'avez-vous déposé, sénateur Argue?

Le sénateur Argue: Le rapport sur l'application de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

Le sénateur Flynn: Étant donné tout l'intérêt que le sénateur Argue a manifesté pour cette question au cours de la dernière législature, pourriez-vous en tant que ministre nous dire ce que vous pensez de ce rapport, et quelle orientation, à votre avis, le gouvernement adoptera relativement à l'importation et à l'exportation du poulet.

Le sénateur Argue: A mon avis, il faudrait reconsidérer toute cette question. Je signale que l'honorable John Wise, ancien ministre de l'Agriculture, a déclaré après les élections et après la constitution du nouveau cabinet, que le nouveau gouvernement devrait retourner à Washington pour y négocier de nouveaux contingents de poulets. Ce faisant, M. Wise reconnaissait que les dernières négociations s'étaient très mal passées et que le Canada avait accepté des contingents trop élevés.

Je crois que le ministre de l'Agriculture s'en occupe et j'estime qu'il devrait examiner la question de nouveau et s'efforcer d'obtenir des accommodements dans l'intérêt des producteurs canadiens.

Le sénateur Flynn: Pour améliorer encore ce qui a été amélioré.

Le sénateur Argue: Dès l'origine, les contingents étaient insatisfaisants, très insatisfaisants.

Le sénateur Frith: Le rapport n'explique pas pourquoi le poulet a traversé la route.

Le sénateur Argue: Je vous sais gré de votre question.